



Saint-Jean-de-Luz :

Les nageurs-sauveteurs veillent à la sécurité

Le 1^{er} août 2018, les CRS nageurs-sauveteurs de Saint-Jean-de-Luz interpellèrent un individu au comportement inquiétant envers des enfants.

La présence des CRS nageurs-sauveteurs sur les plages est régulièrement le feuilleton de l'été dans la police nationale : leur présence est-elle réellement nécessaire ? Ne pourraient-ils pas simplement être remplacés par des secouristes civils ?

Chaque année, pourtant, les réponses sont toujours aussi évidentes. Les CRS ne sont pas que des secouristes. Le 1^{er} août 2018, à Saint-Jean-de-Luz, sur un signalement de vacanciers, les nageurs-sauveteurs en fonction procédaient à l'interpellation d'un homme au comportement inquiétant. Ce dernier possédait un appareil photo et des cartes mémoires pleines de clichés de jeunes enfants dénudés, pris sur la plage. De quoi motiver une enquête poussée sur les agissements de cet homme.

Cette intervention -une parmi d'autres- démontre que la présence de policiers sur les plages répond à un besoin de société.

« Le littoral est un lieu stratégique, en particulier en été. Qui dit rassemblement de gens dit présence de criminalité. Dans un Etat de droit, l'engagement des NS afin de faire respecter les lois est une nécessité qui ne saurait être discutée »

-Cyril Lambert
Référént national CRS NS
UNSA Police

Autonome et indépendant